



COMPTE-RENDU DE LA CAP DES TSDD DES 7 ET 8 JUIN

En préambule, la présidente précise qu'elle n'apportera pas de réponse aux questions relevant de la D.G.A.F.P. (Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique).

PPCR

Certaines OS non signataires du PPCR déplorent cette harmonisation des grilles et redoutent des mobilités interministérielles forcées. La Présidente de la CAP rappelle qu'il n'y avait qu'une seule grille pour la cat B avant 2009. Ce n'est donc qu'un retour à une situation antérieure.

La présidente de la CAP précise également que, concernant les bonifications d'ancienneté, elles ont été forfaitisées et intégrées dans les nouvelles grilles indiciaires. Un dispositif de remplacement pour booster les carrières des agents méritant est à l'étude.

Enfin, la présidente fait remarquer que même si le chiffre n'est pas conséquent, le transfert de 6 points des primes vers l'indiciaire est une avancée importante, la brèche est ouverte.

Le passage à 2 cycles de mobilité

La présidente de la CAP rappelle que cette disposition est imposée pour le M.E.E.M. Il y a eu une réunion en mai et il y en aura encore une prochainement pour déterminer un fonctionnement optimal pour les agents et les services. Cela ne change pas fondamentalement les règles et les services de la Direction des Ressources Humaines garantissent l'égalité des agents.

Le SNAFiT-UNSA souligne qu'effectivement cela est imposé, mais par la Direction des Ressources Humaines du M.E.E.M !

Réforme territoriale

Il existe un comité de suivi auquel les organisations syndicales participent. Le processus n'est pas assez avancé pour faire un bilan. Aucun recours n'a été à ce jour déposé.

Le SNAFiT-UNSA précise que certains agents ont pourtant déjà refusé leur pré-positionnement et considère que les dispositions du pré-positionnement ne sont pas satisfaisantes.

RIFSEEP

Les organisations syndicales ont reçu un projet de note de gestion et une réunion de travail est prévue. Concernant la demande de dérogation, une réunion interministérielle avec la DGAFP et le ministère du budget a été demandée, sans réponse à ce jour.

Modification des épreuves de concours et examens

Sur demande du SNAFiT-UNSA, la Direction des Ressources Humaines a pris en compte l'effet bachottage des épreuves actuelles, qui n'est pas satisfaisant. Le ministère les a donc modifié afin de mieux prendre en compte les qualités professionnelles des agents. La présidente précise que les spécialités sont maintenues. Nous signalons que le SNAFiT-UNSA, s'il se satisfait du changement des épreuves, n'a pas été consulté sur le contenu.

Retard dans la prise d'arrêtés de situation individuelle

Les services de Gestion Administrative de la Paye, « intensément occupés par la mise en place des bonifications et de la revalorisation du point d'indice » ont accusé un certain retard.

Le SNAFiT-UNSA, en relation directe avec ce service, renouvelle la proposition suivante aux agents : contactez-nous sur notre boîte de permanence (permanence@snafit-uns.org) en nous indiquant votre grade, votre service, et la date prévu de changement de situation administrative, et nous contacterons G.A.P. pour signaler le problème et vous renseigner sur votre situation.

Divers

L'administration devait nous présenter le bilan de la gestion du grade de TSDD qui est sensé être vidé à 75 % en 5 ans à partir du NES (1/10/2012). Trop occupée à la gestion du problème des promotions de C vers B dans la cadre du plan de requalification, celle-ci n'a pu travailler sur le sujet. L'engagement est renouvelé.

Les élus à la CAP des TSDD, le 8 juin 2016.